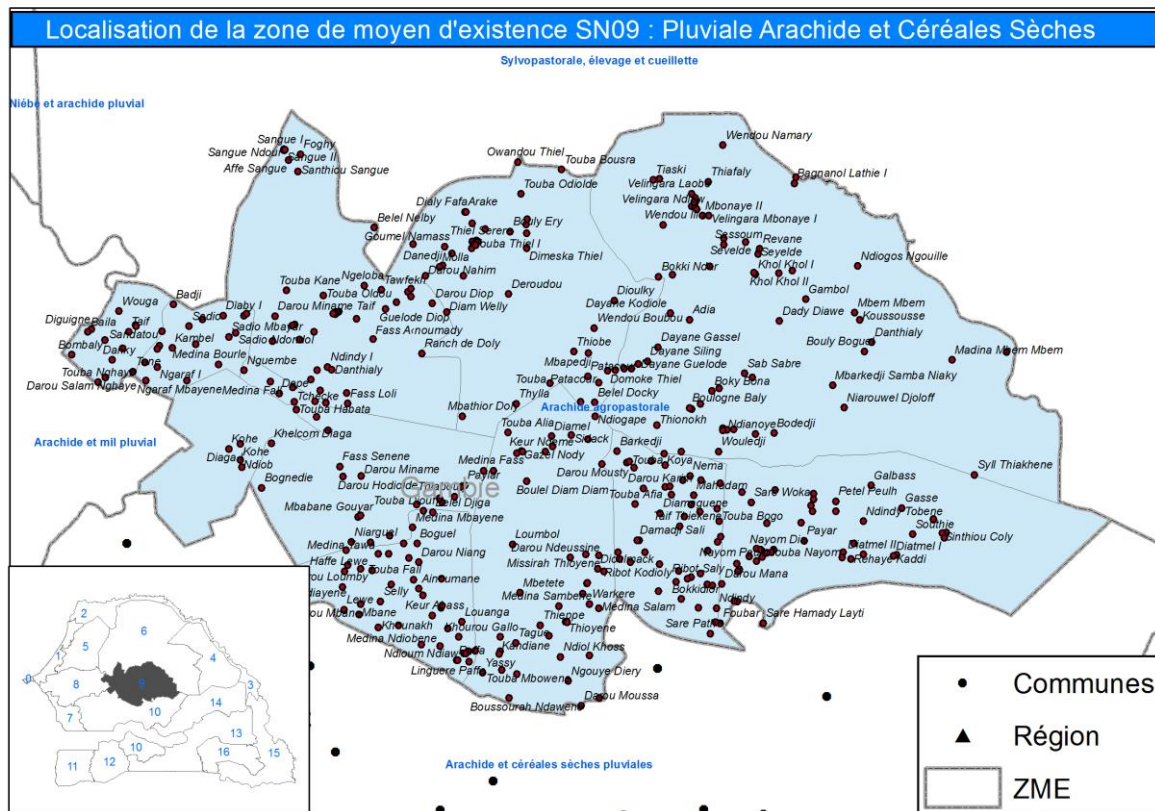
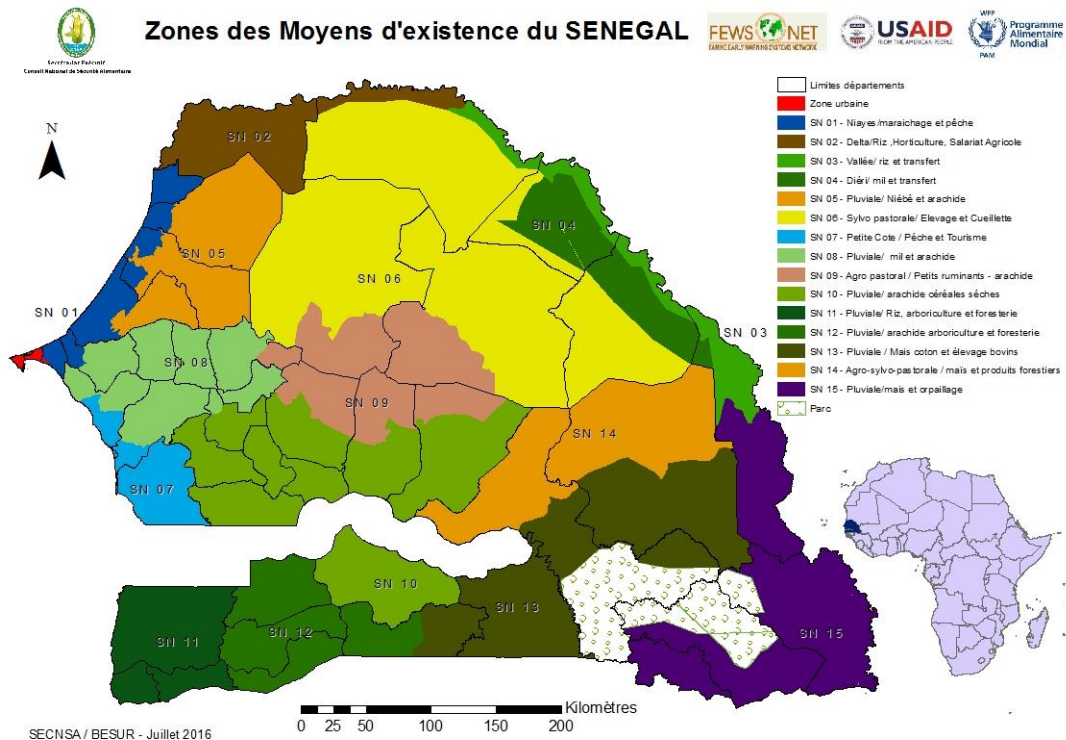


Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone de moyens d'existence SN 09/pluviale-arachide-céréales sèches (Senegal) ¹



¹ Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en Avril 2017 dans la partie Est de la région de Diourbel, Sud de Louga, Sud-Ouest de Matam, Nord-Ouest de Tambacounda et la partie Est de Kaffrine. L'information présentée fait référence à l'année de consommation **Octobre 2014 à Septembre 2015**. Sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq à 10 ans.

I. Contexte



I-1- Description de la zone

La zone de moyens d'existence s'étend sur la partie Est de la région de Diourbel, Sud de Louga, Sud-Ouest de Matam, Nord-Ouest de Tambacounda et la partie Est de Kaffrine. Elle correspond aux communes de Taïf, Sadio, Gassane, Thiel, Vélingara, Payar, Ribot Escale, Gainthe Pathé, Darou Miname et Khelcom.

Le cumul pluviométrique annuel est compris entre 400 et 600 mm en moyenne ; les sols sont ferrugineux et hydromorphes le long des vallées, avec des plaines sableuses, peu fertiles du fait de l'érosion hydrique et éolienne. Les températures moyennes est de 29°C. La saison des pluies s'étale entre le mois de juin et de septembre. La végétation est constituée essentiellement de savane arbustive. Le système de production repose sur l'agriculture et l'élevage ; c'est une zone pastorale d'élevage transhumant intégré à l'agriculture de rente. Les agriculteurs sont aussi des éleveurs de petits ruminants. Les cultures sous-pluies concernent surtout l'arachide, le mil et le maïs cultivés notamment dans les départements de Kounghoul et Malem Hoddar. L'agriculture pluviale est articulée autour de l'arachide souvent en rotation avec mil, le sorgho et niébé. L'agriculture est plus diversifiée dans la partie sud de la zone (Kaffrine, Tambacounda et Nord Kolda) en comparaison au nord (Thiès, Fatick et Diourbel).

L'agriculture est attelée et utilise un outillage diversifié (du semis à la récolte pour l'arachide). Le battage du mil et l'égrenage du maïs sont motorisés dans certains villages.

L'élevage extensif est pratiqué dans la zone, particulièrement dans le Sud de la région de Louga et dans le département de Vélingara Ferlo. La partie au centre et au Sud (Kaolack, Kaffrine et Tamba) est une zone d'accueil des transhumants de la zone sylvo-pastorale.

L'exploitation des produits forestiers (le pain de singe, le bois de feu et le charbon) est la principale source de revenus des ménages pauvres ; le petit commerce de produits artisanaux et la vente des

produits du bétail s'exerce tout au long de l'année. Elle représente une source de revenus non négligeable pour les ménages pauvres.

La zone est ravitaillée en produits de consommation par d'importants marchés : Touba, Dakar, Diobé, Dahra, Matam, Mbar, Kaolack, Koumpentoum et Tambacounda.

Les ménages dépendent du marché, où ils s'approvisionnent en denrées de consommation durant toute l'année.

La main d'œuvre locale est principalement constituée de travailleurs agricoles employés comme manœuvres dans les champs en période pré et post récolte. La main d'œuvre est généralement familiale mais on trouve des « navétanes » (main d'œuvre temporaire) à Kaolack et Kaffrine principalement. La production céréalière déficitaire au nord (Thiès et Diourbel, Fatick et Kaolack) et équilibrée à excédentaire au Sud (Kaffrine, Tamba et Kolda).

Par ailleurs, la zone se caractérise par un maillage très dense en marchés hebdomadaires.

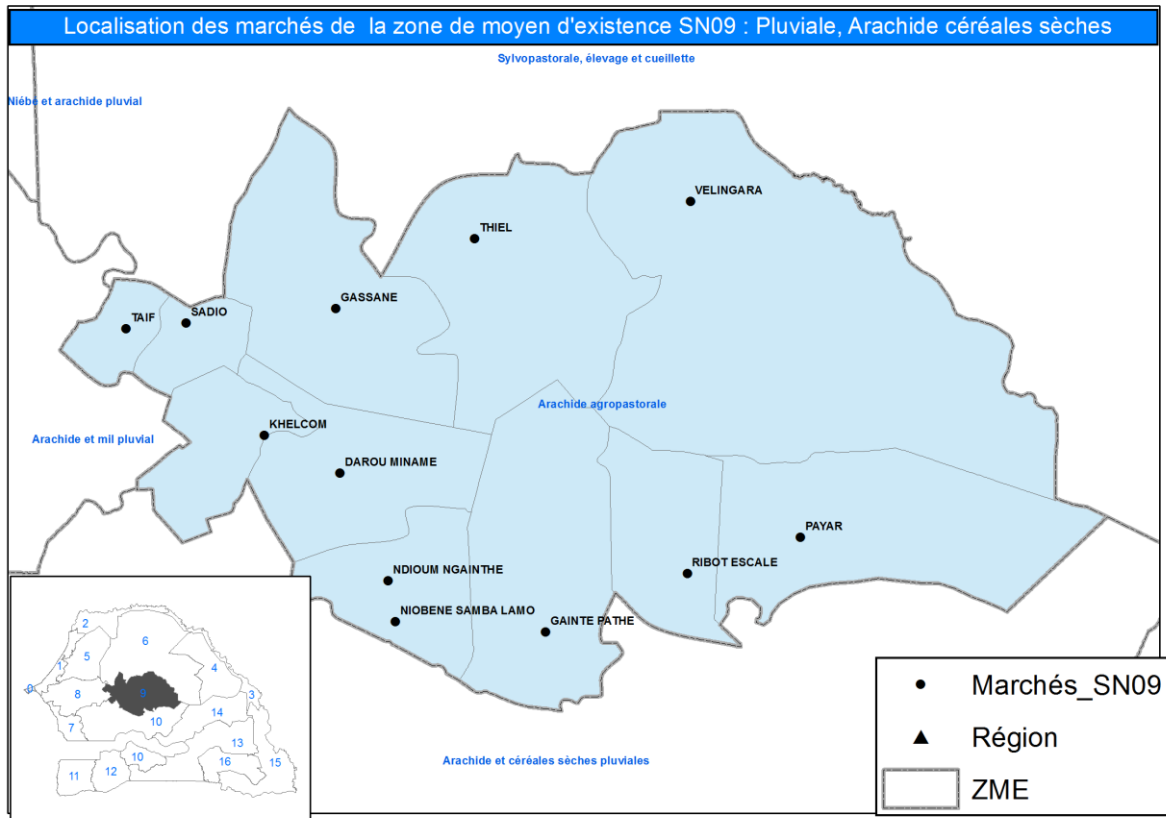
I-2- Choix de l'année de référence

L'année de référence qui débute en octobre 2014 et se termine en septembre 2015 est considérée comme une année normale au regard de la situation agropastorale. Les productions agricoles sont globalement bonnes au niveau de tous les groupes socio-économiques. Cette tendance est confirmée par les services techniques de l'Agriculture dans le contexte de la zone avec une bonne répartition spatio-temporelle des pluies. Il faut noter que la période de l'année de référence (Octobre-septembre) est différente à une année civile (janvier-décembre) car dans le cadre de l'analyse, il est considéré la période de consommation qui débute au mois de la plus grande moisson observée. Dans le contexte sénégalais, cette période coïncide avec le mois d'octobre.

II. Marchés

Le réseau d'échanges commerciaux dans la zone (région) est dense avec des marchés hebdomadaires et des marchés nationaux Loumas, Touba, Kaffrine, Birkilane, Koumpentoum, Colobane, Payar, Matam, Diabé, Diourbel, Kaolack et Dakar. Ces grands marchés urbains comme Touba constituent les lieux privilégiés pour la vente de bétails. Les marchés hebdomadaires quant à eux permettent aux ménages ruraux d'acheter des denrées de base. Les ménages y vendent également leurs animaux (petits ruminants et bovins) et des produits de récolte (sorgho, arachide). Il existe dans certains villages au moins une boutique ce qui facilite l'approvisionnement quotidien des ménages. Ces boutiques détenues par certains Nantis ou Moyens assurent ainsi une disponibilité permanente des produits de base tout au long de l'année. Les prix de tous les produits (céréales et animaux) varient sensiblement au cours de l'année avec une augmentation des prix des principales denrées de base en période de soudure.

La demande en bétail en provenance de Dakar et Touba principalement les grands centres urbains du Sénégal connaît sa pointe durant les fêtes religieuses (Korité, Tabaski, Maouloud) et constituent des opportunités pour les ménages d'obtenir des prix rémunérateurs.



III. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier présenté ci-dessous (figure 1) décrit les différentes activités pendant l'année de consommation décrivant ainsi les principales activités agricoles ou autres activités et événements importants pour les ménages de la zone ainsi que la période durant laquelle ces activités sont menées. Il se dégage trois périodes :

La première, de juin à Aout (saison des pluies). Elle correspond aux travaux champêtres et à son intense épuisement des stocks des ménages. La deuxième va de la mi-novembre à mai. Période des principalement en novembre et décembre mais les récoltes en vert en septembre permettent une amélioration de la situation alimentaire des ménages. L'arachide produite est vendue pour obtenir un cash qui permet le remboursement des emprunts. C'est aussi une période à laquelle les prix au producteur sont plus bas car ils sont parfois contraints de vendre leur production à de faibles prix pour rembourser les dettes. La troisième est la période dite période de soudure, elle correspond au mois de juin (début de l'hivernage) jusqu'au mois de septembre juste avant la récolte en vert. En cette période, les plus pauvres qui ont de faibles mois de couverture de leur besoins alimentaires à partir de leur production sont des difficultés alimentaires. Cela est accentué par la situation des marchés qui demeurent tendu en cette période du fait des faibles disponibilités des produits ; les prix des céréales sur les marchés étant à leur niveau les plus élevés de l'année.

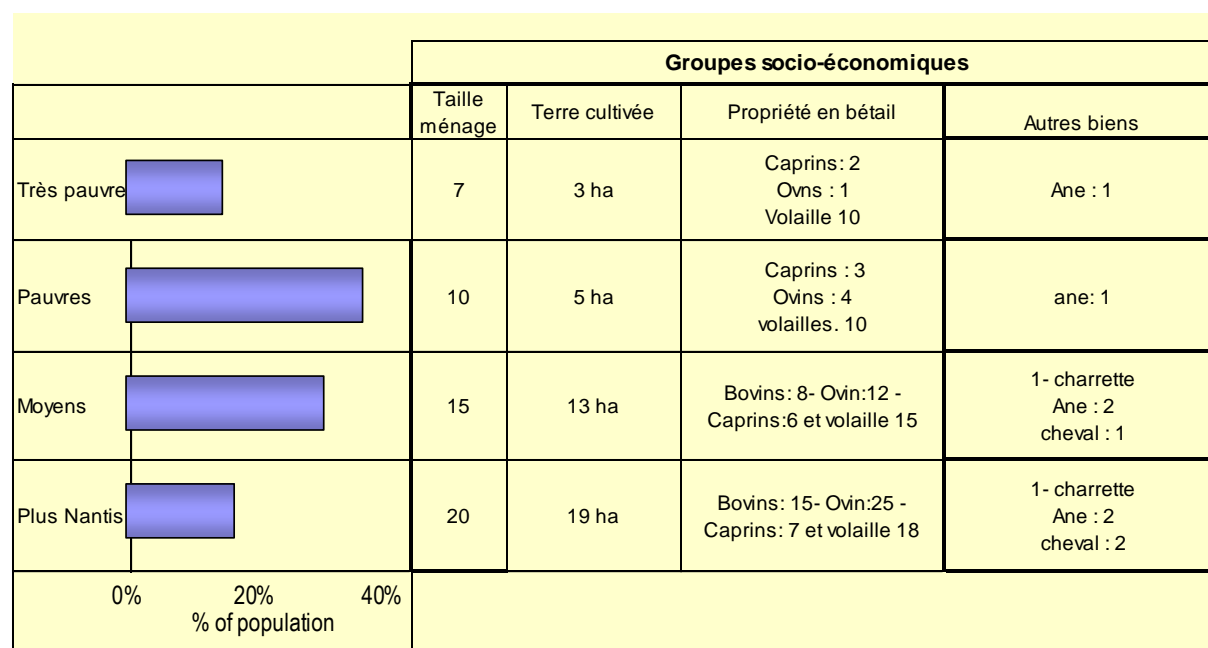
IV. Catégorisation socioéconomique des ménages

La ZME SN09 se caractérise par une diversité ethnique avec la présence de groupe ethnique comme les peulhs, les wolofs et les mandingues. Par ailleurs, il est observé une différence économique entre les ménages en termes de biens productifs possédés, de surfaces emblavées, de bétails possédés et de la taille des ménages. De fait, les déterminants du niveau de richesse ou de pauvreté sont la superficie possédée et cultivée, la possession de bétail, le matériel agricole possédé, et les revenus tirés des activités extra agricoles (exode, travail occasionnel).

Ainsi, la catégorisation socio-économique réalisée au niveau de 12 villages fait ressortir une répartition assez homogène entre le groupe des pauvres (52%) et celui des riches (48%). La proportion des ménages Très pauvres (TP) et Nantis (N) sont les moins importants avec respectivement 15% et 17%; les Pauvres (P) représentent 37% et les Moyens (M) 31%. Toutefois, la taille de ménage augmente avec le niveau de richesse ; elle de 7 personnes chez les TP, 10 personnes chez le P, 15 personnes chez le M et 20 personnes chez les N. Cependant, au regard de la population, les Moyens (36%) et les pauvres (29%) sont majoritaires ; les Nantis représentent 27% de la population. La part de la population TP est faible ; elle est de 8%.

Par contre, les ménages moyens et nantis sont généralement polygames et donc de taille plus importante ; 15 personnes chez les M et 20 chez les N. Le tableau ci-dessous présente la catégorisation socio-économique des quatre grands groupes de richesse.

Figure 2 : caractéristiques socioéconomiques des ménages



Il ressort de ce tableau que la terre pour l'agriculture est accessible à tous mais il varie suivant les groupes socio-économiques. Ainsi, les moyens (13ha) et les nantis (20ha) ont plus de terres contre 3 ha et 6 ha respectivement chez les TP et P. Si l'on considère la possession per capita, elle est 1 ha chez les N, de 0,8 ha chez les M, 0,6ha chez les P et de 0,4 ha chez les TP. De plus, les ménages N et M ont le plus grand nombres de superficies cultivées et même per capita. Les superficies emblavées per capita est de 0,9 ha chez les Nantis, de 0,8 ha chez les Moyens, de 0,5 ha chez les pauvres et de 0,4 ha chez les très pauvres. Ainsi, les ménages Nantis ayant le plus de personnes et de matériel

agricole demeurent ceux qui emblavent le plus de superficies car ces ménages utilisent le matériel agricole (semoir, houe sine et charrue) et emploient de la main d'œuvre issue des TP et P. En ce qui concerne les superficies cultivées, on constate que chez les groupes de pauvres et les Moyens, la plus part des emblavures concernent les cultures vivrières soit le 1/3 des superficies alors que chez le groupe de riches se sont les cultures de rente qui dominent. De fait, les rendements à l'hectare varient en fonction des groupes de richesses : TP 350 kg, P 368 kg, M 400 kg, N 580 kg. En ce qui concerne les cultures de rente, arachide et sésame, le rendement à l'hectare se présente comme suit : TP 335 kg, P 415 kg, M 491kg, N 534kg. Ainsi, on observe une augmentation des rendements en fonction de la catégorie socio-économique, les nantis ayant plus de capacités et potentielles de production sont ceux qui ont les plus grands rendements.

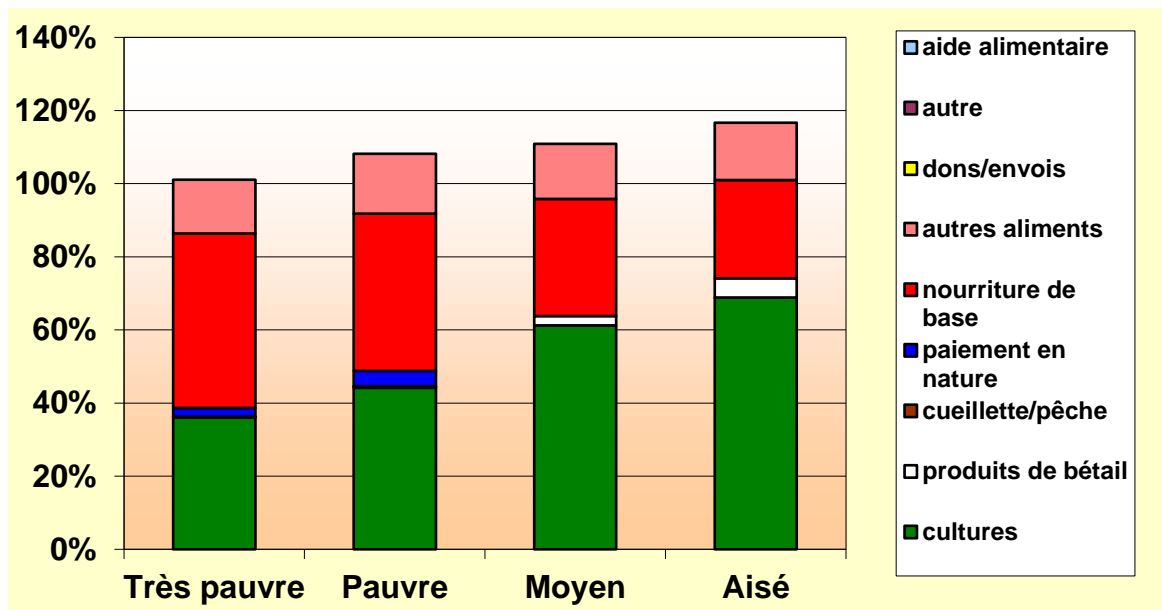
Par ailleurs, la possession d'animaux de trait (chevaux et ânes), facilite le travail et permet d'avoir de meilleur rendement agricole car ils sont utilisés pour le labour. Aussi, les Nantis et les moyens disposent plus de biens et équipement agricoles comme des charrues, de charrettes et de semoirs. Les ménages très pauvres utilisent les ânes. Les P et les TP ne disposent généralement pas de matériels agricoles et ne dispose que d'un âne pour les cultures.

La possession de bétail constitue également un facteur de différenciation sociale. Les ménages Très Pauvres et Pauvres ne disposent que de petits ruminants et généralement en faible quantité. Il s'agit essentiellement de caprins, d'ovins et de la volaille. La possession de caprins et ovins est de 2-1 chez le TP et de 3-4 chez les P). La possession de la volaille notamment des poules est 10 pour chacun de ces deux groupes. Contrairement à ceux-ci, les Nanti et les Moyens possèdent 100% des bovins et presque 80% des petits ruminants. La possession de bovin est observé chez les moyen (4.5) et les nantis (14.5) ; les petits ruminant sont au nombre de 42 a 43 chez le N et de 21 a 22 chez les M. Ce bétail constitue des sources de revenus non négligeable notamment après l'épuisement des stocks de céréales issus de la production agricole.

V. Sources de nourriture

La propre production, les achats de nourriture, le paiement en nature (paiement direct en nourriture pour le travail) et les produits de bétail, constituent les sources de nourriture des ménages de la zone. Ces différentes sources de nourriture ont permis à tous les catégories socio-économiques d'assurer leur couverture en besoins calorifiques en raison de la moyenne de 2100 kcal par personne et par jour. Ainsi, en année de référence (octobre 2014 à septembre 2015), les ménages TP ont une couverture de l'ordre de 101% de leurs besoins énergétiques, les ménages P ont une couverture de 108% ; les M 111% et les N 117%.

Figure 3 : Sources de nourriture des groupes socio-économiques



La propre production

La propre production constitue la principale source de nourriture des ménages nantis et moyens alors que pour les très pauvres et pauvres, la dépendance aux marchés est nette - leur propre production ne couvre que respectivement 36% et 44% de leur besoin calorifique. Chez les nantis et les moyens, la couverture du besoin calorifique par leur propre production est de 61% et 69% respectivement.

Le mil, principale céréale cultivée, et qui apparaît la plus adaptée à l'écologie notamment dans ce contexte des changements climatiques, est la denrée la plus consommée par les ménages. Durant l'année de référence, sa consommation a permis aux ménages aisés de couvrir 31% de leurs besoins, 27% pour les moyens, 17% pour les pauvres et 13% pour les ménages très pauvres. . Après le mil c'est le maïs et le sorgho qui sont les deux autres céréales issues de la production des ménages qui couvrent une bonne partie des besoins énergétiques des ménages. En ce qui concerne le maïs, il couvre 13% des besoins calorifiques des ménages nantis, 11% de ceux moyens et 9% pour les ménages pauvres et très pauvres. Le sorgho également assure une part non négligeable des besoins calorifiques des ménages, de 5% à 7% des besoins. L'arachide, principale culture de rente, est également une source de nourriture qui apporte 5% des besoins d'un ménage très pauvre, 11% chez les pauvres et 17% chez les moyens et les nantis.

Le niébé n'est pas une culture dominante dans la zone et est cultivé en association le plus souvent. Sa contribution à la couverture des besoins des ménages est négligeable du fait qu'une partie de la production est souvent commercialisée.

Le maraîchage est une activité peu développée dans tous les villages visités en raison des problèmes liés à l'accès et à la qualité de l'eau ; la nappe est par endroit profonde.

Par ailleurs, il est observé une faible couverture issue de la migration de la main d'œuvre ; elle est observée principalement chez la catégorie des pauvres soit 2% des besoins énergétiques chez les très pauvres et 4% chez les pauvres.

Produits animaux

La contribution des produits animaux (lait et viande) aux besoins énergétiques des ménages est nulle chez les ménages Très Pauvres et Pauvres qui ne disposent pas de bovins.

La consommation du lait, principal sous-produit est également faible ; elle est de 3% chez les M et 5% chez les N. Cette couverture est faible même chez les Nantis qui possèdent plus des vaches lactantes (7) en raison principalement de la faible production laitière des vaches de cette zone. En effet, la race élevée dans cette zone ne donne en moyenne que 1 litre de lait même en hivernage où les conditions sont favorables et environ 0,5 litre en saison sèche. D'ailleurs certains ménages renoncent à la traite des vaches en saison sèche afin de faire bénéficier le peu de lait aux veaux et au berger sous forme de rémunération. La durée de la lactation est de 120 jours en hivernage et 90 jours en saison sèche. De plus la consommation du lait des brebis et des chèvres n'est pas une pratique courante dans cette zone pour des raisons d'ordre socio-culturelles.

La consommation de la viande est presque nulle chez les Très Pauvres et Pauvres et se limite à égorger un (1) petit ruminant principalement lors de la fête de Tabaski chez les Pauvres et rarement chez les Très Pauvres. La consommation de la viande représente 1% des besoins énergétiques chez les Moyens et les Aisés.

Les achats Nourriture de base- achats de céréales :

Les Très Pauvres et Pauvres obtiennent respectivement 48% et 42% de leur besoin en calories à partir de la nourriture de base achetée ; pour les Moyens et Nantis c'est 32% et 27% respectivement. Cette situation les rend encore plus vulnérables à la hausse de prix et dans une certaine mesure à l'insécurité alimentaire car la faiblesse de leur revenu ne leur permet pas d'acquérir suffisamment de denrées alimentaires pour assurer la couverture de leurs besoins énergétiques

Le riz est la première céréale achetée par les tous ménages. La raison principale qui explique l'importance des achats de riz, c'est la prégnance des habitudes alimentaires qui amènent les ménages à vendre une partie de la production de mil pour acheter du riz. Le riz ordinaire importé reste sans conteste la céréale la plus achetée. Ceci représente entre 23%, 25%, 24% et 23% de l'apport calorique respectivement chez Très pauvres, les Pauvres, les Moyens et les Aisés.

Le Mil, est assez acheté par les ménages très pauvres et pauvres avec une quantité achetée de plus de 200 kg annuelle, soit respectivement 16% et 11% des besoins énergétiques des ménages très pauvres et pauvres. Les couvertures par achats du mil sont moins importants chez les Moyens et les Aisés, soit respectivement 4% et 1% des besoins caloriques de ces ménages. Cela s'explique par l'importance des productions de mil qui représentent une part non négligeable des besoins énergétiques des ménages Moyens et Aisés. Toutefois l'achat du mil qui assure environ deux mois de couverture d'un ménage aisé, un mois et demi d'un ménage moyen et environ ½ mois pour les ménages pauvres et très pauvres. Le maïs est la troisième céréale la plus achetée par les ménages. Les achats sont effectués toute l'année, cependant le pic des achats est atteint durant les mois de mai et de juin.

Achat d'autres aliments

Les achats d'huile, de sucre constituent l'essentiel des achats des ménages après les céréales. En ce qui concerne l'achat d'huile, il couvre Chez les TP et P 15% et 16% de leur besoin respectivement. Cependant d'autres aliments sont également achetés par toutes les catégories telles que le poisson sec et frais, et pain. L'achat de niébé et la pâte d'arachide est plus important chez les moyens et les nantis.

VI. Sources de revenus monétaires

Les principales sources de revenus des ménages sont : la vente de la production agricole, l'auto emploi, les revenus de la vente du bétail et les revenus tirés de l'exode.

En année de référence, un ménage aisé gagnait 2.421.500 fcf, un ménage moyen 1.757.500 fcf, un ménage pauvre 963.500 fcf et un ménage très pauvre 670.250 fcf. La vente de la récolte, de bétail et

l'auto emploi sont les principales sources de revenus, tous les ménages en tiraient un revenu. Les ménages vendent également les produits dérivés de l'arachide, notamment la fane d'arachide « ngogne » et la pâte d'arachide. La commercialisation de ces produits constitue l'essentiel des revenus d'auto-emploi.

Les revenus des ménages pauvres provenaient de l'auto-emploi à travers la vente de la fane d'arachide (nogne) et de l'artisanat)... Egalement, les ménages Pauvres et les Très Pauvres tirent principalement leur revenu dans le salariat agricole, l'auto-emploi etc. A cela s'ajoutent, la vente des produits agricoles, de cueillette, le petit commerce et l'exode ainsi le revenu tiré de la vente de caprins et de la volaille Par contre les ménages nantis et moyens tirent l'essentiel de leur revenu de la vente des produits de la récolte et du bétail

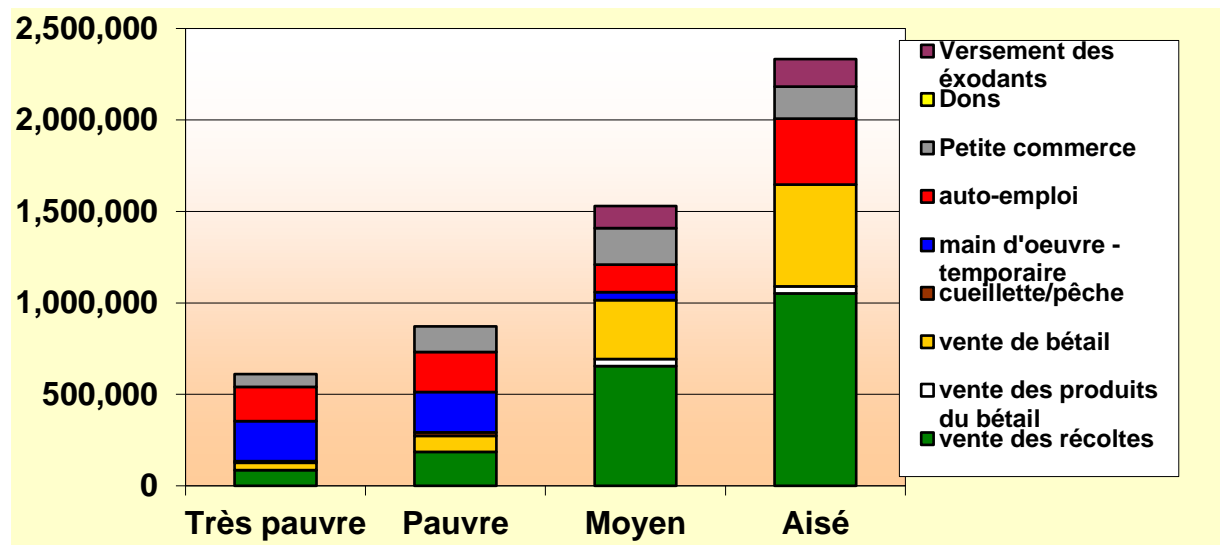


Figure 4 : source de revenus monétaire pendant l'année de référence (francs CF)

La vente de la récolte

La vente des produits de la récolte est la principale source de revenus des ménages aisés et moyens, La part des revenus issus de la vente des récoltes comparée à leur revenu global, étaient respectivement de 38% et 42%. C'est dire que presque la moitié des revenus des ménages aisés et moyens cette provient de la vente des récoltes. En année de référence, les ménages aisés et moyens grands producteurs d'arachide gagnaient respectivement 1.019.000 fcfa et 665.000 fcfa ; l'essentiel de ces revenus provient de la vente de l'arachide. Même les ménages très pauvres et pauvres parvenaient à tirer 12% et 18% de leurs revenus de la récolte, grâce à la vente de l'arachide.

L'arachide plus que jamais demeure la principale culture de rente qui procure l'essentiel des revenus des ménages N et M. Elle concerne principalement la vente de l'arachide et constitue la principale source de revenu des Aisés (69%) et des Moyens (54%). Le revenu tiré par les Aisés est estimé à 700000 FCFA. La vente s'effectue en générale sur place dans les villages par les « banabana » qui sont des courtiers et qui imposent leur prix d'achat; mais les gros producteurs eux vendent à des opérateurs économiques privés et aux huileries. Le prix de vente au cours de cette année de référence était de 150 FCFA le Kg chez les TP, les P et de 175 pour les Moyens et les Aisés.

Après l'arachide, il y'a la vente de sésame qui représente en moyenne 16% des revenus des ménages ; ces revenus sont plus important chez les TP (26%) et les P (20%). La part des revenus tirés de la vente de sésames de 11% chez les Met 8 chez les N.

En dehors de l'arachide et de ses sous-produits ainsi que le sésame, c'est la vente du mil qui procure des revenus aux ménages notamment pauvres. La vente du mil contribue à 20% des revenus des ménages Très pauvres et 11% pour les ménages Pauvres et moyens et 12% des Nantis. De fait, la vente de l'aubergine demeure une source non négligeable de revenus des pauvres.

La vente des produits du bétail :

Aucun revenu n'est tiré de la vente des sous-produits car ni le lait ni la viande ne sont vendus par les ménages chez les groupes pauvres. Par contre, chez les M 30% du lait de vache est vendu; ce taux est de 12% chez les N.

La vente du bétail:

Tous les groupes socio-économiques procèdent à la vente du bétail pour soit payer des dettes, acheter de la nourriture ou subvenir aux besoins du ménage. Toutefois, le revenu tiré de cette activité est faible chez les Pauvres et Très Pauvres en raison de la faible taille du troupeau possédé par les ménages. Les caprins et la volaille semble être les plus vendus. Pour le caprins, les TP, P, M et N ont obtenu successivement 15 000 FCFA, 40 000 FCFA, 80 000 FCFA et 80 000 FCFA. En ce qui FCFA. Les bovins vendus au nombre d'un (1) chez les Nantis et deux chez les Moyens ont apporté respectivement 165.000 et 330 000 FCFA.

Les emplois journaliers:

Les revenus tirés du travail journalier constituent une source importante de revenu monétaire pour les ménages Très Pauvres et Pauvres qui tirent respectivement 39% et 28% de leur revenu total. Les activités réalisées concernent principalement le salariat agricole à travers la préparation des champs, le labour, et la construction, notamment la construction de briques et la maçonnerie. Le travail agricole est pratiqué par les TP et P qui s'activent également dans la construction. Les Moyens quant eux tirent l'essentiel de leur revenu lié aux emplois journalier à la construction.

L'auto emploi

L'auto emploi constitue une source de revenu importante pour tous les ménages des groupes socio-économique. Sa part dans les revenus des ménages est plus importante chez les TP (31%) et P (25%). Cette proportion du revenu est de 10% chez les M et 15% chez les N. Ces revenus sont tirés de la vente de bois de chauffe, de la fane d'arachide, l'artisanat, et le transport des équidés. Les revenus tirés du transport des équidés sont observés dans tous les groupes socio-économiques mais ce sont les Moyens et les Aisés qui y tirent le plus de revenu.

La cueillette

Elle constitue une source de revenu monétaire faibles et est pratiqué par les TP et le P. Cette activité procure seulement 1% des revenus des ménages très pauvre et 3% de ceux des pauvres. Ces revenus sont tirés principalement de la vente du pain de singe, de jujube et de fruits sauvage comme le "dimb".

VII. Schémas des dépenses des ménages

L'analyse des dépenses laisse entrevoir une variation selon les groupes socio-économiques et cela de façon forte. Ces dépenses varient selon les articles achetés et les catégories socioéconomiques. Ainsi, l'élément le plus frappant est la part des dépenses alimentaires et des articles ménagers (60%) dans le revenu des ménages surtout pour les TP et le P. Ainsi ces catégories consacrent une grande partie de leur dépense à la nourriture de base alors que chez les M et N, ce sont les dépenses liées aux intrant et biens et équipement agricoles qui sont plus importants.

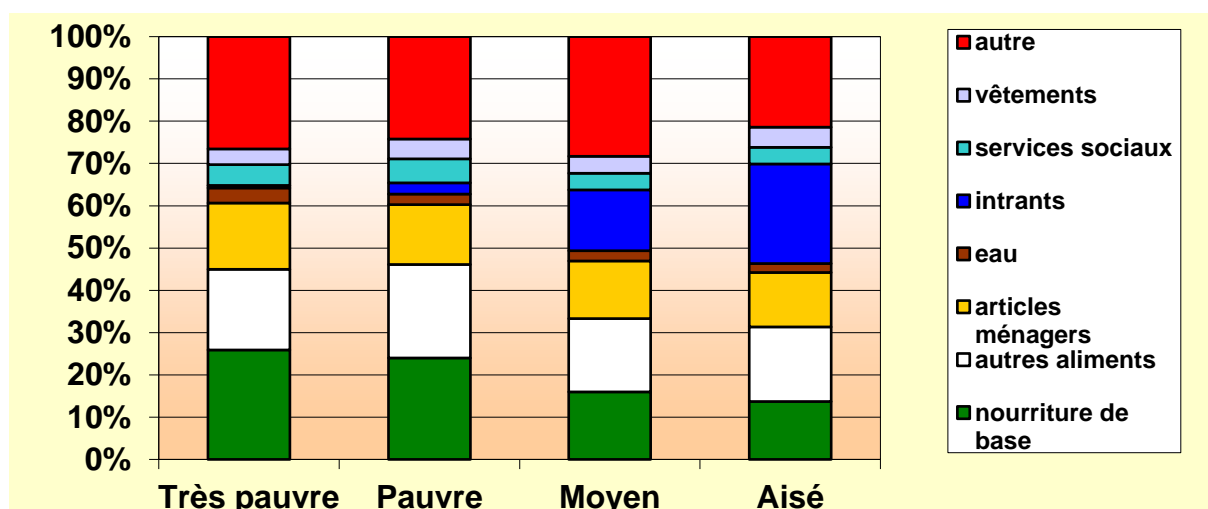


Figure 5 : Schéma des dépenses par les proportions des différents articles

Les aliments de base

L'achat de la nourriture de base (céréales) constitue le poste important dans les dépenses effectuées par les ménages pauvres. IL représente environ 26% du revenu total des ménages TP et 24% chez les P contre 16% chez les Moyens et seulement 14% chez les Aisés. Cette part assez élevée du revenu consacré à la nourriture et les autres dépenses limite des dépenses de protection des moyens d'existence. En effet, les dépenses liées aux matériels et intrants agricoles (semences et engrais) qui devraient renforcer leur résilience sont quasi inexistantes. Il en est de même pour les dépenses liées à l'éducation et à la santé de leurs enfants. Ainsi, chez ménages demeure vulnérables du fait de la faiblesse des investissements de leur capital productif pouvant leur permettre d'absorber les chocs.

Les aliments de base achetés dans cette zone sont essentiellement les céréales sèches (riz, maïs, mil) principaux fournisseurs d'énergie. Ainsi, on constate que l'essentiel des dépenses sont consacrés au riz. L'achat du riz représente permet de couvrir plus 20% des besoins énergétiques des ménages. Le montant injecté par les TP est de 96 25 0FCFA soit 14% de leur revenu ; il représente 16% des revenus des ménages P, 12% celui des M et 11% celui des N. Le mil quant à lui mobilise 28% des dépenses pour la nourriture de base chez les TP et 21% des dépenses chez les ménages pauvres. Il ne représente 9%chez les M et 3% chez les N. En termes de quantité achetée, il faut souligner qu'il est effectué au détail par la catégorie des pauvres et par sac de 50 kg pour les M et N suivant une fréquence mensuelle.

Les autres achats alimentaires

Aux produits de base, il faut ajouter l'utilisation d'une part non moins importante du revenu dans l'achat d'autres produits alimentaires tels que l'huile, le sucre et le pain pour diversifier la diète journalière. Cette part représente en moyenne 19% des dépenses des ménages. Ainsi, les ménages TP consacrent 19% de leur revenu à l'achat de ces divers aliments ; ce taux est à 22% chez les Pauvres, de 14% chez Moyen et de 13% chez les Aisés.

Parmi ces produits, le sucre, le poisson frais et l'huile demeurent les produits le plus achetés. Ces dépenses représentent environ trois cinquièmes des achats de la rubrique 'autres aliments' chez tous les groupes socio-économiques. Il faut préciser que les achats du sucre sont presque quotidiens et sont plus importants durant la période de ramadan. Aucune catégorie socio-économique ne peut s'en passer ne serait-ce que pour le thé qui est très ancré dans les habitudes. Pour ce qui est du poisson frais, on constate qu'il est consommé quasi-quotidienne par les ménages Aisés. Les achats de sucre représentent 30%, 28%,30% et 28% des achats des autres aliments respectivement pour les TP, P, M et N.

Les dépenses allouées à l'huile représentent respectivement 27%, 23% pour les TP et P, 33% pour les M et N.

Les autres dépenses comme les poissons et la viande demeure faible. Il en est de même pour les autres produits comme le niébé, le lait et le poisson sec pèsent très peu dans le panier alimentaire de tous les groupes socio-économiques.

Les biens et équipements ménagers

Le poste « biens et équipements ménagers », mobilise en moyenne 14% des dépenses totales chez les ménages de tous les groupes socio-économiques. Ce poste de dépenses regroupe les autres dépenses non alimentaires essentielles (thé, condiments, savons, pétrole, piles, bois de chauffe et du charbon etc.).

Les dépenses de condiments et de thé/cola occupent la première place de cette rubrique; ils concentrent 48% des dépenses relatives aux biens et équipement ménagers. La part de thé est de 27% chez les TP, de 22% chez les P et 27% chez les M et de 28% chez les Aisés.

Après le thé, les dépenses des condiments occupent une part assez importante dans le poste des dépenses « bien et équipements ménagers ». Il mobilise 22% des dépenses relatives au bien et équipement ménagers et seulement 1% des dépenses totaux des ménages. Au sein de la rubrique, la part des condiments sont de 23% chez les TP, 25% chez le P, 20% chez les M et 21% chez les N.

Les autres dépenses au sein de poste de dépense sont par ordre d'importance l'eau (16%) le savon (14%), le meulage (13%). Les dépenses relatives au bois de chauffe et des ustensiles sont assez faibles.

Les dépenses en intrants et équipement agricoles

Les dépenses en intrants et équipement mobilisent 10% de dépenses des ménages. Toutefois la répartition de ces dépenses est très hétérogène selon les groupes socio-économiques. Ainsi, les dépenses réalisées pour l'acquisition d'intrants et de matériel agricoles sont assez faibles chez les TP et P. Elles n'atteignent pas 5 000 FCFA chez les premier et sont de 25 000 FCFA chez les second. Par contre chez les Aisés et les Moyens ces dépenses sont assez importantes et atteignent 250 000 FCFA par an chez les Moyens et 500 000 de FCFA chez les Aisés. Cela représente environ 9% du poste de dépense des intrants chez les Moyens et les Aisés et 14% et 24% de leurs revenus respectivement. De fait, les nantis consacrent l'essentiel de leurs dépenses (60%) à l'embauche des travailleurs agricoles.

Les dépenses dans les services sociaux: éducation/santé

Ces dépenses représentent environ 5% des dépenses totales des ménages de tous les groupes socio-économiques et 5% en moyenne des revenus des ménages ; elles mobilisent 5% des revenus totaux des TP, 6% des revenus totaux des P, M et N. Les dépenses de l'éducation sont faibles puisque les enfants fréquentent des écoles publiques.

Parallèlement, les dépenses liées à la santé sont également très faible, un peu plus faible même que celles de l'éducation sauf chez les Aisés. Per capita, les dépenses sur l'éducation sont : TP 3286 FCFA P 2500 FCFA M 2000 FCFA N 1750 FCFA et pour la santé: TP 1857 FCFA P 3000 FCFA M 2666 FCFAN 3000 FCFA.

Les ménages, notamment les Très Pauvres et Pauvres, ne fréquentent les formations sanitaires que lorsque cela devient indispensable et cela malgré une forte morbidité dans cette zone. Les dépenses de santé restent très faibles et on observe un recours à la médecine traditionnelle qui coûte moins cher.

Les dépenses pour l'habillement

L'habillement fait partie des dépenses des populations de cette zone; ces dépenses représentent 8% des dépenses des ménages et 4% du revenu annuel des ménages. Les dépensent pour les vêtements

représentent 5% des revenus des N et les P ; il est de 4% pour le TP et M. Ces dépenses sont le plus souvent effectuées lors des grandes fêtes religieuses (Tabaski ou Ramadan) ou lors de l'ouverture des classes.

Les autres dépenses regroupent les impôts et taxes et les remboursements des crédits le transport et la communication. Ce poste des dépenses mobilise 25% de revenus totaux de ces ménages. Ceci peut être subdivisé en deux sous-groupes: les dons, impôts et crédit et le transport et la communication.

VIII. Risques et chocs

Tableau I: les principaux risques dans la zone

Agriculture sous pluies	<ul style="list-style-type: none"> - Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace - Absence d'utilisation des intrants agricoles (semences améliorées et engrais) - Oiseaux granivores, criquets et sautereaux
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Maladie du bétail - Manque de débouchés - Vol du bétail accentué - Feux de brousse
Achats sur les marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix des céréales et de certains produits essentiels - Difficultés d'approvisionnement sur les marchés dans certaines périodes - Enclavement de certains villages

Stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation généralement observées en année de crise sont entre autres:

- La diminution du nombre et de la quantité des repas journaliers principalement chez les pauvres
- L'augmentation de la vente de bétail principalement chez les Nantis
- L'augmentation de la migration de travail principalement chez les pauvres
- La réduction des dépenses non alimentaires principalement chez les pauvres
- L'augmentation de la vente de bois principalement chez les pauvres

IX. Conclusions et recommandations

Il se dégage de cette étude d'analyse de l'économie des ménages de la zone pluviale, arachide et céréales laisse entrevoir les principaux constats suivants

Le marché joue un rôle prépondérant notamment pour les pauvres qui y dépendent pour un accès aux aliments de base, ceci les expose et accentue la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages du fait notamment de l'augmentation des prix surtout lors de la période de soudure que contribuer à aggraver leur déficit énergétique.

Les pouvoirs d'achats sont faibles chez tous les ménages de cette zone. Même les Aisés ont un pouvoir d'achat relativement faible avec un revenu monétaire per capita journalier de moins d'un (1) US \$. Ceci démontre clairement le niveau de pauvreté ambiant dans cette zone essentiellement lié aux pertes de revenus nés de la chute de l'arachide. Pour ce qui est de la catégorie des pauvres, il faut noter que l'essentiel du revenu obtenu proviennent de sources très aléatoires et diversifiées les rendant très sensibles aux variations dans les prix de rémunération des petits travaux qu'ils exercent. Les Aisés et

les Moyens tirent l'essentiel de leur revenu de l'arachide et ses sous-produits et dans une moindre mesure de la vente de bétail. Mais ils font face aux aléas climatiques et à la dégradation de la terre.

En somme, il est impératif de protéger les moyens d'existence des ménages notamment les très pauvres et les pauvres. A ce titre, il convient de travailler sur la relance des activités économiques centrées sur des programmes de modernisation de l'agriculture familiale:

Promouvoir la modernisation de l'agriculture familiale, en allouant du matériel agricole au plus pauvres et en baissant d'avant les prix de la subvention des intrants agricole;

Encourager le regroupement ou association économique sous forme de GIE afin de pouvoir accéder au crédit;

Proposer aux agriculteurs des semences dont les cycles sont adaptés à réalité climatique de la zone et rendre ces semences accessibles;

Promouvoir des initiatives de crédit, mettre en système de warrantage surtout pour les petits producteurs qui sont généralement pauvres et vulnérables. En effet, dans la perspective de diversifications des actifs communautaires, le warrantage semble être une nouvelle alternative qui présente de nombreux avantages dont l'auto-garantie du crédit, la sécurisation de la semence, le bénéfice du différentiel de prix entre la période de récolte et la période de soudure et la capacité d'acquérir les intrants sans altérer le maigre budget du ménage ;

Promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la création d'actifs durables et appuyer les initiatives de défense et de restauration de la fertilité des sols

Mettre en place une approche chaîne des valeurs des politiques et programmes de résilience

Encourager les approches multi-acteurs aussi bien au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel afin de mieux rationaliser les ressources tout en garantissant une appropriation par les populations des projets et programmes;

Promouvoir la culture du riz pluviale pour réduire les importations et augmenter la disponibilité alimentaire.

Annexes

LISTE DE L'EQUIPE POUR L'ETUDE SN09

NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
DIABA BA,	PAM	77 674 40 57
MAMADOU KEBE	SECNSA	77 155 85 95
ADAMA FAYE	SECNSA	77 251 78 33
MOUSTAPHA NIANG	DAPSA	77 656 50 45
SOKHNA GUISSSE	SECNSA	77 357 41 04
VOSSAH AFI,	SCI	777889255
MAMADOU SYLLA	DDE	77 793 00 57
MOHAMED DIOP	SECNSA	77 803 31 39
MOHAMADOU KOUNTA	DIREL	77 326 66 94
CHEIKH NDOYE	ENQUETEUR	77 800 45 56
NDEYE KHAR DIOUF	ENQUETRICE	
PAPE CAMARA	SECNSA	77 701 69 29
MOUHAMADOU NDAO	SECNSA	77 214 63 97
BAKARY NDAO	SECNSA	77 510 61 25
IBRA SAGNA	ENQUETEUR	77 267 50 37
ANSOU CAMARA	SECNSA	77 300 07 08
MBAYE NGOM	ENQUETEUR	
OMAR NDIAYE	SECNSA	77 248 96 21
ALPHA IBRAHIM BAH	CEP/ MPEM	77 636 81 06

Liste des villages typiques

DEPARTEMENT	VILLAGES
KOUMPETOUTM	TOUBA NAIM THIONGANE
	DAROU SALAM PAYAR
KOUNGHEUL	DAROU KARIM
	RIBOT KODIOLI
	TAIF THECKENE
	NGOUY DEIERY
	THIOPPE
MALAM HODDAR	MBABANE MOURIDE
	MEDINA NDIUM
	FASS SENENE
	DIOUM SAMBA NDAW
RANEROU	THIONOKH



Financement :

Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision d'USAID ou du gouvernement américain.

Informations complémentaires :

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;

PAM, Bureau Pays, Dakar, Sénégal ;

Secrétariat Exécutif Conseil National De Sécurité Alimentaire

Site Internet : www.hca-sahel.org